



## COMITE DE DIRECTION

### Bureau Exécutif

#### PROCÈS-VERBAL n°10

---

**Réunion du :** Mardi 8 octobre 2019

---

**Présidence :** M. Éric BORGHINI (*par visioconférence au siège du District Côte d'Azur*)

---

**Présents :** Mme Véronique LAINÉ, MM. Roger ANTONELLI, Paul AUDAN, Vincent CASERTA, Noël MANNINO, Mathieu SAVY

---

**Assistent :** Raphaël BOUTIN, Emilie SACHOT

---

#### **MODALITÉS DE RECOURS**

*Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.*

---

#### **I- NAISSANCES**

Le Président et les membres du Bureau Exécutif adressent leurs plus sincères félicitations à Madame Karen BEL BELGACEM pour la naissance du petit Aylan.

#### **II- INFORMATION DU PRESIDENT**

##### **\* Article La Marseillaise – vendredi 4 octobre 2019**

Le Président revient sur l'article publié dans le journal la Marseillaise le vendredi 4 octobre 2019 qui met en avant les actions réalisées mais aussi l'ensemble des acteurs de la Ligue, le Comité de Direction, et l'ensemble de l'Administration (collaborateurs techniques et administratifs), et pour lequel il y a eu beaucoup de retour positif.

##### **\* Soirée de lancement de la Coupe Méditerranée**

Le Président rappelle que le jeudi 17 octobre 2019 aura lieu au Château Ricard la Soirée de lancement de la Coupe Méditerranée en présence des clubs de R1 et R2 Seniors et des partenaires de la Ligue.

Il précise qu'une dotation de ballons NIKE sera remise aux Clubs.

Il rappelle que cette Coupe est la réalisation d'un engagement du projet de mandature de 2016/2020.

#### **III- IR2F – COMPOSITION DES JURYS BMF ET BEF**

Conformément aux obligations relatives à la formation professionnelle, le Bureau Exécutif valide la composition des jurys suivant :

### **1) Arrêté de Composition du Jury du BMF en apprentissage – BEF - BMF**

La composition du Jury plénier du Brevet d'Entraîneur de Football et du Brevet de Moniteur de Football dont le jury final se tiendra le **09 Juillet 2020** et le jury d'entrée le **26 juin 2020**, est fixée comme suit :

#### **PRESIDENT :**

Le Directeur Technique National de la FFF ou son représentant : **M. Laurent MOURET**

#### **MEMBRES :**

- le Président de la Ligue Régionale, **Me Éric BORGHINI** ou son représentant : **M. Roger ANTONELLI**
- au minimum deux Cadres Techniques de la FFF, désignés par le DTN ou son représentant :  
**M. Nicolas DUBOIS**, suppléant **M. Laurent LAUZUN**  
**M. Jean-François VERGER**, suppléant **M. Arnaud DOUDET**
- une personne qualifiée en football, désignée par le DTN ou son représentant :  
**M. Bernard MICONNET**, suppléant **M. Lassad HASNI**
- au minimum une personne désignée par les représentants des salariés du football :  
**M. Philippe BURGIO**, suppléant **M. André BODJI**
- au minimum une personne désignée par les représentants des employeurs du football :  
**M. Gérard CAPELLO**, suppléant **M. Pierre GUIBERT**

### **2) Arrêté de composition du Composition du Jury BMF BEF**

La composition du Jury plénier du Brevet d'Entraîneur de Football et du Brevet de Moniteur de Football dont le jury final se tiendra le **09 Juillet 2020** et le jury d'entrée le **26 juin 2020**, est fixée comme suit :

#### **PRESIDENT :**

Le Directeur Technique National de la FFF ou son représentant : **M. Laurent MOURET**

#### **MEMBRES :**

- le Président de la Ligue Régionale, **Me Éric BORGHINI** ou son représentant : **M. Roger ANTONELLI**
- au minimum deux Cadres Techniques de la FFF, désignés par le DTN ou son représentant :  
**M. Nicolas DUBOIS**, suppléant **M. Laurent LAUZUN**  
**M. Jean-François VERGER**, suppléant **M. Arnaud DOUDET**
- une personne qualifiée en football, désignée par le DTN ou son représentant :  
**M. Bernard MICONNET**, suppléant **M. Lassad HASNI**
- au minimum une personne désignée par les représentants des salariés du football :  
**M. Philippe BURGIO**, suppléant **M. André BODJI**
- au minimum une personne désignée par les représentants des employeurs du football :  
**M. Gérard CAPELLO**, suppléant **M. Pierre GUIBERT**

### **3) Arrêté de composition du Jury du BMF en apprentissage – OGC NICE**

La composition du Jury plénier du Brevet d'Entraîneur de Football et du Brevet de Moniteur de Football dont le jury d'entrée se tiendra le **03 septembre 2019** et le jury final le **09 juillet 2020**, est fixée comme suit :

#### **PRESIDENT :**

Le Directeur Technique National de la FFF ou son représentant : **M. Laurent MOURET**

#### **MEMBRES :**

- le Président de la Ligue Régionale, **Me Eric BORGHINI** ou son représentant : **M. Roger ANTONELLI**
- au minimum deux Cadres Techniques de la FFF, désignés par le DTN ou son représentant :  
**M. Nicolas DUBOIS**, suppléant **M. Laurent LAUZUN**  
**M. Jean-François VERGER**, suppléant **M. Arnaud DOUDET**

- une personne qualifiée en football, désignée par le DTN ou son représentant :  
**M. Bernard MICONNET**, suppléant **M. Lassad HASNI**
- au minimum une personne désignée par les représentants des salariés du football :  
**M. Philippe BURGIO**, suppléant **M. André BODJI**
- au minimum une personne désignée par les représentants des employeurs du football :  
**M. Gérard CAPELLO**, suppléant **M. Pierre GUIBERT**

#### **4) Arrêté de composition du Jury du BMF en apprentissage – OM**

La composition du Jury plénier du Brevet d'Entraîneur de Football et du Brevet de Moniteur de Football dont le jury d'entrée se tiendra le **04 septembre 2019** et le jury final le **09 Juillet 2020**, est fixée comme suit :

##### **PRESIDENT :**

Le Directeur Technique National de la FFF ou son représentant : **M. Laurent MOURET**

##### **MEMBRES :**

- le Président de la Ligue Régionale, **Me Eric BORGHINI** ou son représentant : **M. Roger ANTONELLI**
- au minimum deux Cadres Techniques de la FFF, désignés par le DTN ou son représentant :  
**M. Nicolas DUBOIS**, suppléant **M. Laurent LAUZUN**  
**M. Jean-François VERGER**, suppléant **M. Arnaud DOUDET**
- une personne qualifiée en football, désignée par le DTN ou son représentant :  
**M. Bernard MICONNET**, suppléant **M. Lassad HASNI**
- au minimum une personne désignée par les représentants des salariés du football :  
**M. Philippe BURGIO**, suppléant **M. André BODJI**
- au minimum une personne désignée par les représentants des employeurs du football :  
**M. Gérard CAPELLO**, suppléant **M. Pierre GUIBERT**

#### **IV- POINT RH**

Raphaël BOUTIN fait un point sur l'évolution de l'Administration depuis 2016 et met en évidence l'augmentation du nombre de salariés depuis 3 ans, tout en maîtrisant la masse salariale, et les besoins qui en découlent en matière d'évolution nécessaire des process.

#### **V- COMMISSIONS REGIONALES**

Le Bureau Exécutif enregistre la démission de Madame Valérie AUGIER de la Commission Régionale de Féminisation.

Le Bureau Exécutif prend note de la candidature de Madame Maritza PROENCA pour la Commission Régionale de Contrôle des Clubs (CRCC), et demande à Noël MANNINO, Secrétaire Général, de la rencontrer prochainement avant de décider d'une éventuelle nomination.

#### **VI- NOMINATION HONORARIAT**

Sur proposition de la C.R.A, le Bureau Exécutif émet un avis favorable à la nomination de M. VERLHAC Bruno en tant qu'arbitre honoraire.

#### **VII- POINT SUR LA REMISE DES MEDAILLES LIGUE ET FEDERALES**

Le Bureau Exécutif décide que les médailles fédérales des membres du Comité de Direction seront remises à l'occasion des vœux du Président début janvier 2020.

## **VIII- SEMINAIRE REFORME DES CHAMPIONNATS – U14-U20**

Le Bureau Exécutif décide de fixer le séminaire sur la réforme des championnats U14-U20, annoncé lors de l'Assemblée Générale d'été, à la date du 26 octobre 2019.

Les clubs de Ligue évoluant dans les championnats régionaux masculins seront conviés à cette réunion d'échange sur l'évolution souhaitée de ces championnats.

## **IX- AFFAIRES COURANTES**

### **a. Enregistrement affiliations Clubs**

Le Bureau Exécutif enregistre les affiliations suivantes :

860321 – FC LONDAIS

560320 – ASS. EQUIPEMENTS COLLECTIFS LA CASTELLANE

560328 – ETOILE FUTSAL

### **b. Validation création d'ententes**

Le District du Grand Vaucluse fait parvenir à la Ligue les ententes suivantes :

- ENTRAIGUES US – ATHEN LES PALUDS – CAUMONT FC en catégorie U15
- CAUMONT FC – ALTHEN LES PALUDS en catégorie U17

Le Bureau Exécutif valide ces ententes pour la saison 2019/2020.

## **X- INFORMATIONS DIVERSES**

Le Bureau Exécutif informe les Clubs que Monsieur Antoine MORERE n'est plus membre de la Ligue Méditerranée de Football depuis 2016.

**Noël MANNINO**  
Secrétaire Général